

Réseau des parcs suisses

Rapport intermédiaire du projet «Traditions vivantes dans les parcs suisses et sites naturels UNESCO», 2017-2019

Berne, le 26 novembre 2018

Christian Stauffer, directeur, Email : c.stauffer@parks.swiss ; Tel : 031 381 10 71

Cécile Wiedmer, chargée de projet, Email : c.wiedmer@parks.swiss ; Tel : 031 381 10 71

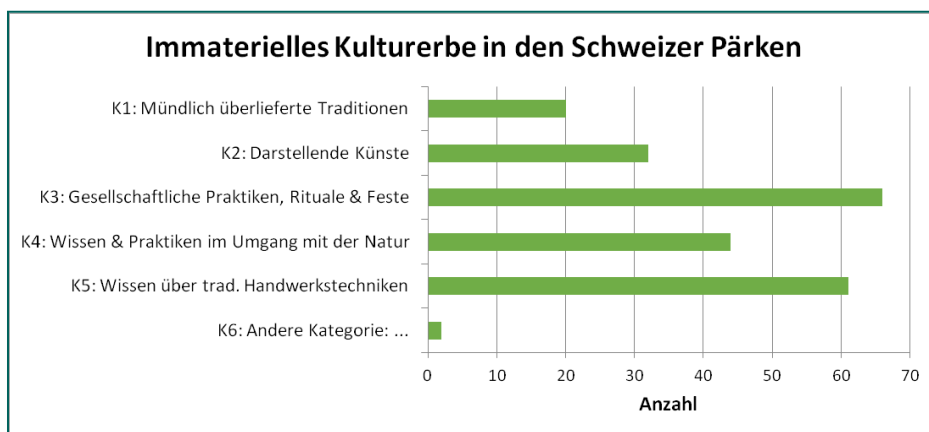
1. Le projet en bref
2. Activités 2017-2018
3. Résumé des effets
4. Activités planifiées jusqu'à fin 2019
5. Liste des annexes

1. Le projet en bref

Les parcs sont tenus de préciser dans leur charte leurs objectifs et mesures pour mettre en valeur, conserver et développer leurs biens naturels, paysagers et culturels (Ordonnance sur les parcs d'importance nationale, art. 26).

Afin de connaître le positionnement et l'engagement des parcs vis-à-vis du thème des traditions vivantes, le Réseau a effectué en 2016 un sondage auprès des parcs suisses, sites naturel UNESCO et cantons. L'enquête a mis en évidence l'importance accordée aux traditions vivantes dans les régions des parcs et a démontré qu'ils souhaitent davantage promouvoir le patrimoine culturel immatériel (PCI) et leurs activités qui y sont liées. Le sondage a également révélé qu'il existe un potentiel d'amélioration des collaborations entre les cantons et les parcs pour le traitement du PCI.

Riches en traditions vivantes, les parcs et le Réseau en ont répertorié près de 180 au total présentes dans les parcs (liste non exhaustive).



Ces résultats ont motivé l'élaboration d'un projet destiné aux parcs, sites naturels UNESCO, cantons et porteurs de traditions dans les parcs qui propose un point fort sur la catégorie du PCI qui se rapporte aux connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers. Les objectifs suivants ont été déterminés pour ce projet :

- Sensibiliser les collaborateurs des parcs suisses, des sites naturels UNESCO et les responsables cantonaux pour les parcs et ceux pour la culture aux connaissances et aux pratiques qui concernent la nature, le paysage et le patrimoine culturel.
- Développer une compréhension commune du thème avec les acteurs locaux.
- Soutenir les groupes cibles par des mesures concrètes et efficaces pour intégrer de manière systématique et durable le thème des traditions vivantes dans les activités des parcs.

Pour atteindre les objectifs du projet, il a été prévu de mettre en place quatre rencontres d'échange d'expériences entre les différents groupes cibles. Ces rencontres, organisées par le Réseau des parcs suisses, représentent le cœur de la méthodologie du projet.

Le projet a pu à ce jour fournir des contributions à la plupart des objectifs, apporter une base au niveau de la sensibilisation et présenter des exemples de prise en compte et du traitement du thème dans les parcs.

Les différents échanges et rencontres jusque-là organisés ont permis de donner une image plus claire de la situation dans les parcs face au PCI et de mieux cerner leurs besoins.

2. Activités 2017-2018

2.1 Rencontres d'échange d'expériences

05 décembre 2017

La première rencontre d'échange d'expériences s'est déroulée à Berne en décembre 2017. 19 collaborateurs de parcs et sites naturels UNESCO ainsi que 6 représentants des cantons et 8 représentants de divers organes partenaires (OFC, OFEV, SCNAT, hautes écoles et organismes culturels) y ont participé. La rencontre poursuivait trois buts : 1. sensibiliser les participants à ce qu'est le patrimoine culturel immatériel et à ses enjeux ; 2. valider les objectifs du projet ; 3. identifier les besoins des participants à traiter cette thématique en commun et réfléchir au positionnement des parcs sur ce sujet.

Stefan Koslowski de l'Office fédéral de la culture y a présenté la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde et la protection du PCI avant de parler de sa mise en œuvre en Suisse. Les listes du PCI ainsi que les candidatures suisses de traditions vivantes à l'UNESCO, la participation culturelle et les différents volets de sensibilisation (recherche, réflexions, liens du PCI avec le tourisme, l'artisanat, les musées, la vie en ville et bien entendu les parcs) ont été abordés.

Thomas Antonietti, responsable du PCI au Service de la culture du Valais et conservateur au Musée du Lötschental, ainsi qu'au département d'histoire contemporaine du Musée d'histoire du Valais, a approfondi la thématique en présentant certains avantages et désavantages de la Convention de l'UNESCO sur le PCI. Quelques aspects problématiques rencontrés avec cette notion de PCI ont également été discutés. Dans l'optique initiale du projet qui prévoyait un focus sur les traditions vivantes liées aux connaissances concernant la nature et l'univers, des exemples richement illustrés sont venus ponctuer sa présentation : gestion du danger d'avalanches ; consortages ; bisesses ; outillages pour travailler les champs.

Patrick Rudaz, coordinateur du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, a ensuite présenté l'importance du patrimoine immatériel pour la région de son parc, le positionnement adopté par le Parc vis-à-vis du thème des traditions vivantes et les activités mises en place par ce dernier pour promouvoir et faire vivre ces traditions.

Boris Schibler, collaborateur au NIKE (Centre national d'information sur le patrimoine culturel) est également intervenu pour présenter l'Année du patrimoine culturel 2018 et la campagne #Patrimoine2018 mise en place en Suisse pour célébrer cette année thématique, une occasion pour les parcs de promouvoir davantage leur patrimoine culturel.

Les échanges entre les participants ont permis de faire ressortir les points suivants :

- Pour appréhender le PCI dans les parcs, le focus prévu par le projet sur la catégorie « connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers » a été accueilli de manière critique. La réflexion doit être plus ouverte et générale et intégrer toutes les catégories du PCI. **Le projet ne se basera donc pas sur le focus initialement proposé.**

- Les parcs se trouvent à des niveaux de réflexion et d'action très différents. Quelques-uns sont déjà bien familiarisés avec le thème, alors que d'autres beaucoup moins. Le PCI se retrouve de plus dans tous les domaines traités par les parcs, mais celui-ci n'est pas toujours vraiment vécu. Pour les participants, le projet est une occasion de réfléchir à une meilleure mise en œuvre d'un travail plus proche de la population. Les traditions vivantes peuvent être des USP et peuvent permettre de construire des ponts entre diverses thématiques.
- Besoins des parcs : travailler les idées des locaux dans les projets déjà existants ; trouver de nouveaux partenaires et communiquer avec eux les traditions vivantes, mais pas uniquement celles qui se trouvent sur les listes ; faire des traditions un thème en soi au niveau du parc et dans les différents domaines qu'il traite ; comprendre les valeurs politiques qui peuvent se retrouver derrière une tradition ; trouver des financements pour développer des offres ; réfléchir à leur positionnement si les traditions vivantes draine un grand flux de touriste (par ex. si la saison d'alpage est inscrite sur la Liste représentative du PCI de l'humanité à l'UNESCO) ; visiter des projets dans les parcs
- Traiter le PCI en commun est difficile : les économies et les réalités de chaque parc sont différentes. Les situations cantonales et les volontés politiques de s'engager pour le PCI sont également très diversifiées. Le thème est important et comporte de forts enjeux, mais ce n'est pas un sujet facile.

(Annexe 1 : procès-verbal de la rencontre)

08 mai 2018

Le thème des traditions vivantes a été abordé au Parc régional Chasseral lors de la rencontre d'échange d'expériences organisée par le Réseau pour les responsables communication des parcs et à laquelle 12 collaborateurs de parcs ont participé. Le focus de la rencontre se basait sur la communication des mesures en faveur des infrastructures écologiques. Dans ce cadre, une partie de la rencontre s'est intéressée aux liens existants entre biodiversité et PCI, dans l'idée de donner quelques exemples et outils aux participants pour communiquer les infrastructures écologiques en mettant en avant les savoir-faire et pratiques de longue date employés dans les parcs qui ont une influence positive sur la biodiversité. Après une sensibilisation générale sur ce qu'est le PCI, plusieurs exemples ont été traités (histoire et entretiens des haies, vergers à haute tige et transformation des fruits, gestion et connaissances liés aux forêts et à leurs rôles, fauchage des prairies, construction en pierre sèche, etc.). **Géraldine Gesdon-Annan, chargée de projets patrimoine et paysage au Parc régional Chasseral**, a présenté le film réalisé par le Parc sur la construction des murs en pierres sèches et leurs significations non seulement pour la biodiversité, mais également pour la population du Parc (identification à ce patrimoine, transmission des savoir-faire, caractéristiques et évolution des usages...).

(Annexe 2 : présentation PP)

26-27 juin 2018

Une deuxième rencontre d'échange d'expériences abordant uniquement le thème du PCI a été organisée sur deux jours à Charmey, dans le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. 8 collaborateurs de parcs ainsi que 2 invités et l'OFC étaient présents. La rencontre poursuivait 2 buts pour encourager l'implémentation du thème du PCI dans les parcs : 1. À travers des exemples de projets et des visites, inspirer les parcs et les inviter à traiter le PCI dans leur prochain programme quinquennal ; 2. Définir les lignes d'un projet commun aux parcs sur le PCI pour le concours de projet de l'OFC mis en place dans le cadre de l'Année du patrimoine culturel.

Mathilde Doyen, chargée de projets culture au Parc naturel régional des Ballons des Vosges (FR), a présenté le projet participatif sur le PCI initié par son parc en 2006. Procédant d'une démarche résolument bottom-up et à l'aide de la population et d'un jury citoyen créé pour ce projet, le parc a identifié son PCI et a pu mettre en place une série de démarches pour mobiliser sa population et valoriser son PCI.

Noël Barbe, anthropologue affilié à l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (CNRS-EHESS-MCC), a interrogé la notion de « PCI » et celle de « participation » à travers 3 projets impliquant le PCI : une exposition participative pour saisir les conceptions locales du PCI menée avec le PNR des Vosges du Nord ; le projet du PNR Ballons des Vosges, auquel il a participé, en questionnant la formation d'un public et celle de sa délibération sur les questions de PCI ; enfin un projet de réalisation de dossier de candidature pour inscrire une fête vinicole jurassienne sur la Liste représentative du PCI de l'humanité à l'UNESCO. Les 3 exemples ont mis en évidence la redistribution des autorités lorsqu'on aborde le PCI : apparaît alors dans le débat patrimonial ceux qui habituellement n'y ont pas voix.

Karin Remund et Johannes Josi, chargés de projets au Parc naturel régional du Gantrisch, ont présenté différents éléments du PCI de leurs parcs et les projets réalisés et en vue. Un jeu des 7 familles sur les traditions locales a été conçu avec les écoliers du parc. Le parc travaille sur différents projets liés aux chants régionaux dans l'idée de les promouvoir au niveau régional (bancs de chants, collectes de chants, réinterprétations, concerts, projet musical « Vreneli »). Le Parc a la volonté de s'engager davantage pour son PCI en l'intégrant dans certains flyers et en proposant des cours.

Florent Liardet et Patrick Rudaz du PNR Gruyère Pays-d'Enhaut ont présenté en détail le projet du chemin des traditions qui sillonnera le parc. L'application du Parc *Les Vias du fromage* relaie des informations et permet de jouer avec les traditions. Les participants ont pu tester l'application sur place.

Enfin **Fredy Roos, forgeron à la Forge de la Tzintre à Charmey et Nicolas Esseivaz, responsable des caves d'alpage de la Tzintre** ont donné un aperçu de leur savoir-faire en matière de forge et de fabrication/maturation de fromage tout en présentant leur collaboration avec le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut.



Le concours de projets « Patrimoine pour tous », organisé par l'OFC, a été l'occasion de réfléchir, lors de cette rencontre, à un projet commun permettant d'implémenter davantage le thème du PCI dans les parcs et leur donnant des moyens de s'engager directement sur le terrain. Les participants ont échangé sur leurs priorités actuelles en matière de travail sur le PCI. **Une vision générale** vers laquelle doit tendre le travail des parcs lié au PCI, et par conséquent le projet commun, a émergé lors de cet échange. Cette vision peut se résumer ainsi : **dans les parcs, les acteurs comprennent, respectent et intègrent les patrimoines vivants et permettent de les faire évoluer**. Les parcs ont souhaité un projet leur laissant la liberté de réaliser des activités à leur manière, qu'ils puissent travailler sur l'existant et qu'une dimension d'échange entre les porteurs de traditions, le public et les parcs soit présente.

Les résultats de l'échange ont permis de rédiger un dossier de projet soumis en septembre 2018 au concours de projets « Patrimoine pour tous » de l'OFC (cf. point 2.3).

Le dossier conçu pour ce concours apporte une dimension complémentaire et essentielle aux rencontres d'échange d'expériences. Il mise davantage sur le travail dans les parcs et leur donne les moyens d'initier ou de poursuivre des démarches concrètes en faveur de leur PCI. Il répond en cela aux besoins actuellement exprimés par les parcs. Il s'agit de ce fait d'une mesure importante pour intégrer de manière systématique et durable le thème des traditions vivantes dans leurs activités. Le Réseau a la volonté de mener ce projet à bien, indépendamment du résultat du concours.

(Annexe 3 : procès-verbal de la rencontre)

2.2 Groupe de réflexion

Un groupe de réflexion a été mis sur pied suite à la première rencontre d'échange d'expériences de décembre 2017. Il est constitué de différents collaborateurs des parcs et partenaires du Réseau des parcs. Son but est de réfléchir à l'optimisation et au renforcement du rôle des parcs vis-à-vis du PCI (volet stratégique), mais aussi de réfléchir et de proposer des mesures pour optimiser et renforcer le travail des parcs en lien avec ce patrimoine (volet opérationnel).

Le groupe de réflexion s'est réuni jusqu'à présent trois fois entre le mois de mars et le mois d'août 2018 (20.03.18 / 05.06.18 / 27.08.18). D'autres réunions suivront d'ici la fin prévue du projet en 2019.

Les personnes suivantes ont pris part au groupe de réflexion :

- Karin Remund, Parc naturel régional du Gantrisch
- Viviane Viennat, Parc régional Chasseral
- Dominique Weissen, Parc naturel régional du Binntal
- Andreas Friedli, Canton de Berne (responsable aux parcs)
- Lejla Sukaj, Canton de Berne (Office de la culture)
- Astrid Wallner, Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT)
- Katrin Rieder, médiatrice culturelle
- Stefan Koslowski, Office fédéral de la culture
- Christian Stauffer, Réseau des parcs suisses
- Cécile Wiedmer, Réseau des parcs suisses

Le groupe de réflexion a constitué **une note d'orientation** reflétant la compréhension du PCI par les parcs et présentant ce que ce patrimoine peut leur apporter. Des mesures d'actions concrètes en faveur du PCI réalisables par les parcs y sont également mentionnées. Intitulé *Le PCI dans les parcs suisses et sites naturels UNESCO : note d'orientation*, ce document est avant tout destiné aux parcs et à leurs partenaires. L'objectif est de leur permettre d'affiner leur stratégie et leur positionnement global concernant le PCI et de les encourager à mettre en œuvre des mesures concrètes en rapport avec les traditions vivantes.

Les démarches à suivre pour intégrer une tradition vivante dans les listes cantonales du PCI existantes ont été ajoutées aux annexes de la note d'orientation. Les contacts des responsables cantonaux chargés des questions sur le PCI s'y trouvent également.

(Annexe 4 : « Le PCI dans les parcs suisses et sites naturels UNESCO : note d'orientation » + annexes)

Le groupe de réflexion s'est également concentré sur le contenu de l'idée soumise au concours d'idées organisé par l'OFC dans le cadre de l'Année du patrimoine culturel. Il s'est aussi réuni pour discuter et affiner le dossier de projet soumis au concours de projets de l'OFC qu'il souhaite vivement pouvoir réaliser (cf. point 2.3).

2.3 Année du patrimoine culturel 2018, #Patrimoine2018

L'Année du patrimoine culturel 2018 a été l'occasion pour les parcs et le Réseau de communiquer davantage les activités et l'engagement des parcs en faveur de leurs patrimoine culturel et plus spécifiquement en faveur des traditions vivantes présentes sur leurs territoires.

- Le Réseau participe en tant que partenaire à l'Année du patrimoine culturel, organisée en Suisse à travers la campagne #Patrimoine2018. Ce partenariat a été communiqué sur la page d'accueil et la page d'actualités du site Internet du Réseau, dans sa newsletter interne du mois de mars 2018 et dans sa newsletter externe publiée en mai 2018.
- 42 manifestations des parcs ont été publiées dans l'agenda de #Patrimoine2018. Une dizaine de parcs (Thal, Diemtigtal, UNESCO Biosphère d'Entlebuch, Binntal, Beverin, Chasseral, Gantrisch, Pfyn-Finges, Jorat, Gruyère Pays-d'Enhaut) y ont jusqu'à présent participé.
- Certaines manifestations ont été largement communiquées à l'échelle régionale (comme par exemple l'exposition « Des murs et des hommes » du Parc régional Chasseral). Plusieurs parcs ont communiqué le #Patrimoine2018, à l'instar du Diemtigtal et son [Park Info](#) sur l'Année du patrimoine culturel.
- Dans le cadre de cette année spéciale, le Forum Biodiversité Suisse a dédié le numéro 37 de son magazine *Hotspot* aux liens entre le patrimoine culturel et la biodiversité. Le Réseau y a contribué avec l'article « Savoir-faire et faire savoir : traditions vivantes et biodiversité dans les parcs suisses ». Le rôle joué par certaines expressions du patrimoine culturel immatériel dans la préservation et le développement de la biodiversité est illustré à travers trois exemples issus directement du terrain des parcs.
(Annexe 5 : article « Savoir-faire et faire savoir : traditions vivantes et biodiversité dans les parcs suisses »)

Le Réseau des parcs a participé à deux concours organisés par l'OFC via la plateforme « Patrimoine pour tous » :

- Concours d'idées : l'idée soumise au concours d'idées a passé la 1^{ère} sélection - 52 idées retenues parmi 345. Seules onze idées ont au final été primées par le jury.
(Annexe 6 : idée et résultats)
- Concours de projets : le projet soumis vise à soutenir les parcs dans leurs démarches, réflexions et actions de terrain pour valoriser, transmettre et communiquer auprès de leurs différents publics les traditions vivantes présentes sur leur territoire. Deux mesures principales sont planifiées : 1. un soutien/« coaching » d'experts pour les parcs pour élaborer et/ou perfectionner des activités et offres de qualité attachées à leurs traditions vivantes ; 2. un partage actif et participatif au niveau national de témoignages, photos, expériences autour des traditions traitées, via les réseaux sociaux, le marché national des parcs et les canaux de communication du Réseau et des parcs.
Les lauréats du concours de projet ne seront connus que dans le courant du mois de novembre
(Annexe 7 : dossier du projet soumis au concours)

2.4 Autres activités

- ✓ Présentation du projet PCI dans les parcs aux partenaires touristiques du Parc Gruyère Pays-d'Enhaut, 7.11.2017
- ✓ Participation à diverses manifestations et rencontres : cérémonie d'ouverture de l'Année du patrimoine culturel 2018 ainsi que la fête Patrimoine pour tous (résultat du concours d'idées) ; Webinar d'EUROPARC « Natural heritage and cultural identity : the role of interpretation » ; table ronde sur le PCI organisée par le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut
- ✓ Séance avec le Parc Jura vaudois et Ariane Devanthery, conservatrice du PCI du canton de Vaud
- ✓ Thème et projet présentés lors d'une rencontre tripartite entre les cantons (responsables pour les parcs), l'OFEV et le Réseau des parcs suisses

3. Résumé des effets

Le projet a jusqu'ici permis d'acquérir une **connaissance plus fine du contexte et de la situation des parcs face au PCI**. Tous les parcs naturels régionaux se penchent déjà sur leur PCI, sans nécessairement utiliser la notion de « PCI » ou de « tradition vivante » dans leur travail. La disparité de l'attention réservée au thème a cependant pu être mise en lumière : alors qu'il s'agit d'un point fort dans quelques parcs, il apparaît chez d'autres de manière sous-jacente dans beaucoup d'activité. Certains entament des démarches proactives auprès des porteurs de traditions, alors que d'autres se laissent aborder par les porteurs avant de développer quelque chose ensemble.

Quelques parcs ont témoigné de leur volonté de devenir des interlocuteurs de qualité auprès de leur population et de leurs partenaires privés ou publiques pour les questions qui touchent au PCI sur leur territoire. En ce sens, la perspective de travailler avec un focus orienté sur une seule catégorie du PCI n'est pas envisageable. Ouvrir l'optique permet au contraire une plus grande liberté et permet d'illustrer **la richesse des traditions vivantes et la diversité des regards posés sur celles-ci dans les parcs. Cette richesse et diversité du PCI et de ses porteurs constituent de ce fait le nouveau focus du projet.**

Les disparités de traitement du thème de la part des parcs peuvent être expliquées par leurs différentes réalités et par les situations inhérentes à leurs équipes. Peu de parcs possèdent un responsable culture en tant que tel. Ce rôle est dévolu parfois aux directeurs, parfois aux responsables tourisme, communication ou éducation au développement durable. Il est ainsi difficile de mobiliser une base stable de collaborateurs des parcs pour les différents échanges planifiés. La place accordée au PCI dans l'agenda politique et culturel cantonal est également très différente d'un canton à l'autre. Ceci se ressent dans les parcs. Cette situation générale a cependant démontré de manière positive qu'aborder un thème culturel au niveau du réseau (c'est une première) ouvre des perspectives aux parcs et active des nouvelles réflexions. C'est ainsi que **la thématique du PCI a été davantage intégrée dans le plan quinquennal 2020-2024 de certains parcs**, avec l'ambition de réaliser un concept pour le parc ou de faire du PCI un point fort du programme de la période à venir. Actuellement connus du Réseau, les parcs suivants ont mis plus de poids sur le PCI dans leur future planification : Parc régional Chasseral, Parc Jura vaudois, Biosphère UNESCO d'Entlebuch. Les programmes quinquennaux sont discutés et approuvés par les cantons concernés.

Le projet soumis au concours de projet de l'OFC est perçu comme une opportunité par plusieurs parcs pour mettre en place ou renforcer des collaborations avec des porteurs de traditions et des organes culturels, touristiques ou éducatifs. **Huit parcs ont actuellement confirmé leur intérêt pour y participer.** Ils proposent de traiter des

thématiques variées comme par ex. les savoir-faire des menuisiers du Simmental, les pratiques des horlogers ou des forgerons, la saison d'alpage, les chants régionaux ou la musique dans le parc. Afin de pouvoir réaliser ce projet indépendamment des résultats du concours, le Réseau recherche activement des financements auprès de différentes fondations et institutions culturelles.

Le PCI étant une thématique qui se retrouve dans beaucoup de domaines traités par les parcs, le Réseau a la volonté de l'aborder dans différentes rencontres d'échange d'expériences, comme il l'a par exemple fait avec les responsables communication. Ces derniers ont par ailleurs jugé utile à très utile la discussion sur les liens entre PCI et biodiversité. Cet échange leur a permis **d'ouvrir des perspectives dans la communication** du projet complexe des infrastructures écologiques dans les parcs.

Le projet a également eu un effet au niveau de l'envie de renforcer la présence des traditions vivantes dans la **communication visuelle** des parcs : des séances photos professionnelles ont été planifiées à l'échelle du Réseau dans une dizaine de parcs pour illustrer certaines expressions du PCI. L'idée n'est pas de réaliser uniquement des belles images, mais de montrer la réalité du PCI tel qu'il est vécu aujourd'hui. Exploitable par les parcs, ces images leur permettront de donner à l'avenir plus de visibilité aux traditions vivantes dans leur communication. Ci-dessous quelques exemples de photos réalisées cet automne 2018.



Photos du haut : tavailonneur et saison d'alpage (Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut), cueillette de plantes sauvages (Jurapark Aargau) ©kleineweltwunder.ch

Photos du bas : fabrication de cors des Alpes (Parc Ela), tisserande (Biosfera Val Müstair), chant choral (Parc Ela) ©Réseau des parcs suisses

Bien que la thématique du PCI soit complexe et que le positionnement des parcs sur le sujet soit très hétérogène, les effets jusqu'à présent générés par le projet démontrent qu'une impulsion a été donnée à plusieurs parcs pour approfondir leurs réflexions sur la place à donner à ce patrimoine et à ses acteurs dans leurs activités. Ceci témoigne de l'importance et du potentiel encore à venir du traitement du thème dans les parcs et par conséquent de la légitimité de ce projet. En développant des mesures de soutien aux parcs pour la mise en œuvre d'activités liées au PCI (comme par ex. le projet soumis au concours de l'OFC), la perspective s'ouvre à eux de renforcer davantage leurs liens avec les porteurs de traditions, de travailler avec de nouveaux partenaires, de se présenter face aux cantons avec des propositions concrètes et de gagner en visibilité et fiabilité dans le domaine des traditions vivantes.

4. Activités planifiées jusqu'à fin 2019

Rencontres d'échange d'expériences :

- Une rencontre est planifiée le 04.12.18 avec les chargé(e)s éducation dans les parcs. Les thèmes suivants seront traités : sensibilisation au PCI, "heritage interpretation", réflexion sur une base pédagogique sur le PCI. Selon l'intérêt, une rencontre sur 2 jours sera organisée au printemps 2019 dans un parc pour approfondir les discussions.

- Une rencontre avec les responsables tourisme dans les parcs traitant du développement et de la commercialisation des offres touristiques attachées au PCI sera également organisée. Probablement en mai 2019.
- Si la possibilité est donnée de réaliser le projet soumis au concours de l'OFC, une rencontre d'échange d'expériences sera envisagée dans ce contexte-ci avec les parcs participants à ce projet.

Rencontres du groupe de réflexion :

Un bref sondage va être envoyé au groupe de réflexion pour définir les thèmes à aborder/approfondir lors des rencontres. Des experts y seront invités pour débattre des thèmes choisis avec les participants.

Exemples de thèmes : amélioration de la communication interne au parc avec les porteurs de PCI ; les politiques de la tradition ; exposer le PCI ; la recherche scientifique sur le PCI ; ...

Catalogue

Le Réseau réalise un catalogue avec des guides sur le PCI, des projets best practices, une bibliographie et des liens utiles à consulter. Ce catalogue sera mis à disposition des parcs au printemps 2019 sur Google drive et/ou l'Intranet du Réseau. Il pourra en tout temps être agrémenté de nouvelles entrées. Cet outil est destiné à soutenir les parcs dans leur travail.

Communication et produit

- Tout au long de l'année, la visibilité des traditions vivantes dans la campagne de communication de l'OFEV « Des joyaux à partager » sera renforcée via le spot tv, les shootings photos, les invitations des parcs (concept central de la campagne). Les parcs sont invités à donner des idées et des infos sur les expressions du PCI qui peuvent y être intégrés.
- Au printemps 2019, le Réseau organisera un concours photos sur le PCI qui vise à illustrer une vision contemporaine des traditions vivantes vécues dans les parcs.
- Le marché national des parcs suisses, le 24 mai 2019, sera utilisé comme plateforme pour illustrer la richesse du PCI dans les parcs. La forme de l'intégration du PCI au marché doit encore être discutée entre le Réseau, les parcs et les porteurs de traditions concernés.
- Une brochure destinée aux porteurs de traditions sera réalisée au courant de l'année dans le but de renforcer les liens entre parcs et porteurs. En axant la communication à l'interne et non pas vers le grand public, le but est d'intégrer les porteurs dans les démarches (et non pas juste de les utiliser), de renforcer ainsi l'acceptation du parc et la légitimité de son travail.

Planification du projet	2018	2019											
	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Rencontre éducation Berne	4.12												
Rencontre éducation dans un parc													
Rencontre tourisme Berne													
Ev. Rencontre projet concours ?													
Groupe de réflexion													
Catalogue													
Campagne "Joyaux à partager"													
Concours photos													
Marché national des parcs, Berne						24							
Brochure													

5. Liste des annexes

- Annexe 1 : Procès-verbal de la rencontre d'échange d'expérience, 5 décembre 2017
- Annexe 2 : Présentation PPT PCI et biodiversité, rencontre d'échange d'expériences, 8 mai 2018
- Annexe 3 : Procès-verbal de la rencontre d'échange d'expériences, 26-27 juin 2018
- Annexe 4 : Le patrimoine culturel immatériel dans les parcs suisses et sites naturels UNESCO : note d'orientation
- Annexe 5 : « Savoir-faire et faire savoir : traditions vivantes et biodiversité dans les parcs suisses », article paru dans *Biodiversité et patrimoine culturel*, n° 37 de Hotspot – bulletin d'information du Forum Biodiversité Suisse
- Annexe 6 : Idée soumise par le Réseau au concours d'idées de l'OFC « Patrimoine pour tous » et résultats
- Annexe 7 : Projet soumis par le Réseau au concours de projet de l'OFC « Patrimoine pour tous »